N° 558 - Troisième année — 10 centimes le numéro — Mercredi 17 Janvier 1917

La Région DE CHARLEROI

Journal Quotidien

Rédaction, Administration, Publicité
Bureaux :
4, Rue du Laboratoire, CHARLEROI
Abonnements : Pour la Ville / Pour la Poste

ANNONCES :
Offres et demandes d'emplois, 2 lignes 0.50
Corps du journal la ligne 2 fr. - Faits-divers la ligne 0.50
Annonces judiciaires la ligne 1 fr.
Avis de Société, la ligne 0.50 - Mortuaires la ligne 0.50

LA GUERRE

Communiqués Officiels

ALLEMAGNE

Berlin, 15 janvier, soir, officiel.

A l'Ouest et à l'Est, minime activité combattive. Entre Casinu et la vallée de Susita, près de Fundeni, de fortes attaques russes sont repoussées.

Berlin, 16 janvier, 2 h. après-midi :

Ouest

Des détachements français qui essayaient de pénétrer dans notre position près de Beuvraignes (au Sud de Roye) furent repoussés par les occupants des tranchées.

Pour le reste, l'activité réciproque s'est tenue dans des limites moyennes, à part le feu d'artillerie plus vif par endroits.

Est

Front du prince Léopold de Bavière. — Rien d'important.

Front de l'archiduc Joseph.— Hier encore des attaques ennemies, entre les vallées du Casinu et de la Susita, restèrent sans succès.

En un endroit, des Roumains qui avaient pénétré, furent complètement repoussés par contre-attaque ; 2 officiers supérieurs et 200 hommes furent faits prisonniers.

Groupe d'armées Mackensen. — Après violente préparation d'artillerie, de fortes masses russes attaquèrent des deux côtés de Fundeni. Quelques cents mètres devant nos positions, les vagues d'assaut s'effondrèrent dans notre feu de barrage.

Lors de la répétition de l'attaque le soir de faibles détachements ennemis parvinrent jusque dans nos tranchées mais en furent chassés aussitôt. Les pertes de l'ennemi sont grandes.

Front macédonien. — La situation est inchangée.

***

Berlin, 15 janvier. — La « Gazette de l'Allemagne du Nord » écrit :

A la documentation relative à l'offre de paix des Puissances centrales, que nos ennemis appellent une « hypocrite manœuvre de guerre », la lettre autographe ci-après, adressée par l'Empereur au chancelier de l'Empire, fournit une contribution tout particulièrement importante :

» Nouveau Palais, 31 octobre 1916.

Mon cher Bethmann,

J'ai mûrement réfléchi à notre entretien. Les peuples de nos ennemis, victimes de la psychose de guerre, livrés à force de mensonge et de fourberie à l'illusion d'une victoire possible et à la haine, manquent des hommes qui seraient à même et qui auraient le courage moral de prononcer la parole libératrice.

Proposer la paix constitue le geste nécessaire pour libérer le monde — y compris les pays neutres — du fardeau qui l'oppresse. Un pareil acte ne peut être posé que par un souverain conscient de sa responsabilité devant Dieu, un souverain dont le cœur bat pour ses sujets et pour ses ennemis eux-mêmes et qui, négligeant les interprétations volontairement malveillantes que peut soulever son geste, a la volonté d'affranchir le monde des maux dont il souffre.

J'ai le courage de le faire et je veux l'oser avec l'aide du Tout-Puissant. Soumettez-moi les notes au plus tôt et préparez le travail.

(S) Wilhelm I. R. »

Que nos ennemis soient convaincus que nous continuerons jusqu'à la victoire finale la guerre qu'ils nous forcent de leur faire, sans pitié aucune et avec une énergie égale à la sincérité du désir de paix exprimé par l'Empereur dans sa lettre autographe au chancelier de l'Empire.

AUTRICHE

Vienne, 15 janvier :

Est

Des troupes ottomanes prirent d'assaut hier après-midi le village de Vadeni, la dernière localité encore occupée par l'ennemi au Sud du Sereth.

A l'aile Sud du front de l'archiduc Joseph, Russes et Roumains firent de fortes attaques contre les positions prises par nous ces jours derniers au Nord de la vallée de la Susita. Les assaillants furent repoussés partout.

Plus au Nord, rien de nouveau.

Front italien

Au front des Dolomites, la nuit dernière, nos troupes firent sauter au Grand Lagazuoi la ceinture de rochers à la paroi Sud entre notre position et celle de l'ennemi. L'explosion réussit complètement, une large brèche sépare maintenant les deux adversaires. Au front du Carso, action un peu plus vive de l'artillerie par moments.

Sud Est

Inchangé.

TURQUIE

Constantinople, 14 janvier. — Officiel du grand quartier général :

A l'Est de Kut-el-Amara, activité de l'artillerie et engagement entre détachements de reconnaissance.

Sur le front persan, nous avons repoussé une compagnie russe et nous avons pénétré dans Rayat.

Sur le front du Caucase, pas d'événements importants à signaler.

FRANCE

Paris, 14 janvier. — Officiel de 3 heures. — Au Sud de la Somme et sur la rive droite de la Meuse, quelque activité d'artillerie de part et d'autre. Nuit calme sur le reste du front.

Paris, 14 janvier (officiel de 11 h) :

Canonnade habituelle au Sud de la Somme et dans la région de Verdun. Plusieurs reconnaissances ennemies au Sud de Berny-au-Bac ont été repoussées avec pertes.

Aviation. — Un avion ennemi a été forcé d'atterrir dans nos lignes près de Pont-à-Mousson. Les aviateurs ont été faits prisonniers.

ITALIE

Rome, 15 janvier, officiel du 14.— Au front du Trentin, grande activité des deux artilleries. Par des coups bien dirigés, nous avons entravé de très vifs mouvements de troupes derrière le front ennemi et détruit quelques emplacements de batteries.

Au front Julien, l'action d'artillerie fut gênée par le mauvais temps, qui n'empêcha pas cependant nos patrouilles d'exercer leur activité habituelle.

La Guerre Maritime

Copenhague, 14 janvier. — L'assurance de guerre danoise a reçu un télégramme relatant que le vapeur danois « Tuborg », 2050 t., a été coulé par un sous marin allemand. Le vapeur se trouvait au cours d'un voyage obligatoire d'Angleterre à Lisbonne avec une cargaison de charbon.

Copenhague, 14 janvier. — Le «Politiken» informe que le vapeur suédois « Ingeborg » a, avant hier, été arrêté dans la mer du Nord par un sous marin allemand et obligé de jeter par dessus bord 500 sacs postaux destinés à la Russie, la Roumanie, l'Italie et le Japon.

Le vapeur est arrivé hier à Goteribourg avec 200 sacs postaux destinés à des pays neutres et qui pour ce motif n'avaient pas été touchés.

Frontière occidentale, 15 janvier. — Le vapeur norvégien » Bestfold » 1883 T. a été coulé.

ÉCHOS

Berlin, 15 janvier.— La « Koln v. Ztg. » relate qu'une délibération entre les présidents des fractions parlementaires et le Chancelier impérial est imminente.

Cette concertation vise notamment la convocation des commissions du Reichstag, afin de délibérer sur les affaires étrangères.

Eureka (Californie), 14 janvier. — Le croiseur cuirassé « Milwaukee » s'est échoué hier à la côte. On craint qu'il soit perdu totalement, le ressac menaçant de le briser.

—

De la suisse, 15 janvier. — Le correspondant italien Campolonghi (Paris) assure dans le « Secolo » que le conseil de guerre romain n'a examiné que l'ultimatum à la Grèce et la note réponse à Wilson.

Ce sont là deux événements favorables déclare le correspondant cité, mais il eut été meilleur encore si d'autres eussent pu être réalisés.

L'ultimatum doit protéger l'armée de Sarrail contre toute surprise dangereuse. Et ce qui concerne la Roumanie, une autre conférence délibérera bientôt à son sujet. Les points relatifs au succès positif final et une offensive commune sur l'un des trois fronts ont été abordés mais n'ont abouti à aucun résultat parce que chacun objecte que son propre front est le plus important et que là seulement on puisse utilement tenter un percement. Si même le conseil de guerre a été utile, il n'a pas, en tout cas, épuisé toutes les questions.

—

Copenhague, 15 janvier. — L'agence télégraphique pétersbourgeoise informe de Tokio que le gouvernement japonais a décidé d'armer de canons tous les navires marchands naviguant vers l'Europe.

—

Zurich, 15 janvier. — Les changements annoncés dans le haut commandement de l'armée suisse ont été publiés officiellement aujourd'hui. Le commandant d'armée Isler de Bâle est relevé du commandement du 2e corps avec l'expression de la gratitude ressentie pour les services rendus.

Sont nommés commandants de corps d'armée MM. Wildbolz, jusqu'ici chef de la 3e division et Schiessle commandant la 6e division. Sont nommés commandants de divisions : Gerth, Bridler et Biberstein.

—

Copenhague, 13 janvier. — Les deux Chambres du Reichstag sont convoquées en séance secrète pour mardi prochain. Le ministre des Affaires étrangères fera, au cours de cette séance, qui provoque un vif intérêt dans les cercles politiques, des déclarations au sujet de la situation politique internationale, notamment au point de vue des relations politiques commerciales.

—

Copenhague, 13 janvier.— Le Berlinske Tid » mande de Christiania que la phrase du discours du trône parlant de divergences de vues entre la Norvège et les nations belligérantes provoque la plus grande attention. C'est la première fois qu'on emploie au Storting existant depuis plus de cent ans un langage aussi inquiétant.

En règle générale dans les discours du trône on ne parlait que de bonnes ou tout au moins satisfaisantes relations avec toutes les puissances. En 1916 on employa la locution que « les relations amicales avaient pu être maintenues. » On ne put donc cette année employer ces termes.

—

Copenhague, 15 janvier. — La « Koln Ztg » rapporte que 20 hommes du croiseur auxiliaire allemand « Berlin » interné à Bergen ont passé ici se rendant en Allemagne. L'équipage du croiseur auxiliaire, au total 400 hommes environ, bénéficie à la suite d'un accord conclu entre les gouvernements norvégien et allemand d'un congé d'un mois. Les bénéficiaires jouiront de ce congé par fractions successives de 20 hommes.

—

Vienne, 13 janvier. — Le « Wiener K. K. Tel. Corresp. Bureau » relate que les bruits tendancieux propagés au sujet de désaccords surgis au sein du Cabinet autrichien, où faisant allusion à des difficultés non prévues, sont inventés de toutes pièces.

—

Londres, 14 janvier. — La conférence annuelle du parti ouvrier anglais aura lieu le 23 janvier, à Manchester. Le groupement ouvrier de Birmingham a l'intention de proposer le vote d'une motion déclarant que l'adhésion des représentants ouvriers à un ministère de coalition sera désormais considérée comme une infraction aux règlements des syndicats.

—

La Haye, 13 janvier. — On annonce officiellement que la classe de 1911 des troupes non montées, à l'exception du corps des torpilleurs et de l'artillerie de forteresse, sera probablement renvoyée en congé au cours du mois de mars.

—

La Haye, 14 janvier. — Le baron Gilkra, ministre d'Autriche Hongrie, a été rappelé par son gouvernement et sera remplacé par le comte Szecheny.

—

Christiania, 14 janvier. — La nouvelle d'après laquelle l'Angleterre a commencé à saisir des navires norvégiens commandés en Angleterre est vivement commentée à Christiania. D'après l' « Intelligenzsedler », le vapeur « Modesta », de 6000 tonnes, ainsi que le steamer « Rinda », de 10,000 tonnes, qui venaient d'être terminés et qui avaient déjà hissé le pavillon norvégien et pris un équipage norvégien à bord, ont été saisis par l'autorité anglaise.

—

Londres, 13 janvier. — On dit que M. Sasonoff a des chances de succéder au comte de Benkendorff en qualité d'ambassadeur de Russie en Angleterre.

—

Paris, 13 janvier. — On mande de Washington au « New York Herald » que les autorités coloniales anglaises ont ordonné l'extinction de tous les phares des Antilles.

—

Paris, 14 janvier. — Le président de la Commission parlementaire de l'armée, M. Maginot, lui a soumis une proposition d'étendre et de renforcer le contrôle et les droits d'enquête dont disposent les commissaires de l'armée. Ce contrôle deviendrait permanent, et le nombre des commissaires aux armées serait porté à vingt. On enverra au ministre de la guerre une liste de toutes les questions au sujet desquelles la Commission n'a jamais rien pu apprendre nonobstant des demandes répétées.

—

Berlin, 15 janvier.— Divers journaux annoncent que les déclarations faites par M. Briand à la commission budgétaire de la Chambre, au sujet des difficultés rencontrées par les Alliés à Salonique, ont été supprimées par la censure.

—

Les prêts directs faits par les Etats-Unis aux Alliés ne sont pas inférieurs à 10 milliards, dit le « Chicago Herald ».

Les principaux emprunts sont les suivants : 3 milliards 1/2 à 5 1/2 pour deux ans à l'Angleterre ; 1.500 millions à 5,75 et 5,85 % pour trois ans à l'Angleterre ; 500 millions à 5,75 % pour trois ans à la France ; 850 millions d'emprunt commercial français.

250 millions à 6 % pour cinq ans à la ville de Paris ; 180 millions à 6 % pour trois ans aux villes de Bordeaux, Lyon et Marseille ; environ 500 millions au Canada pour 600 millions à des villes et provinces canadiennes ; 250 millions à 6,5 % pour trois ans et 250 millions à 6,75 % pour cinq ans à la Russie ; 125 millions à 6 % pour un an à la Russie ; 25 millions à 5,25 % pour trois ans à Terre-Neuve.

—

Londres, 15 janvier. — Le « Daily Mail » annonce que le Pape a envoyé une personne de confiance en Suisse et l'a chargée, paraît il, d'une mission importante. Le « Daily Mail » estime que cette mission se rapporte à l'offre de paix des Puissances centrales.

—

Varsovie, 15 janvier. — Le conseil provisoire du royaume de Pologne a été ouvert aujourd'hui à Varsovie, au palais royal.

—

Berne, 15 janvier. — Les journaux lyonnais informent de Madrid qu'à l'occasion du banquet réunissant le parti conservateur, Dato déclara dans un discours que la politique extérieure de l'Espagne devait continuer par l'avenir à porter le caractère de la plus stricte neutralité. Grâce à celle-ci le roi a réussi à renforcer extraordinairement son prestige dans tous les pays. L'Espagne possédera au moment propice l'autorité nécessaire pour faire valoir sa voix.

—

Berne, 15 janvier. — Le « Progrès de Lyon » fait les déclarations suivantes au sujet de la note-réponse des alliés à Wilson :

« Quelques points de la note sont peu clairs. Si le débat des buts de guerre ne doit être connu que lors des négociations, il faudra veiller à ce que la diplomatie n'agisse pas avec légèreté à propos des droits des peuples comme cela s'est fait trop souvent déjà.

La paix européenne a déjà bien souvent souffert de ces écarts. La question de l'expulsion de la Turquie hors d'Europe doit être au moment donné examinée soigneusement.

Le libre passage des Dardanelles et du Bosphore est une question vitale pour la Russie, mais malheureusement la note se tait sur la question de savoir si pour cela il est nécessaire de lui céder Constantinople en toute propriété ou bien si pour la sauvegarde des droits de tous les voisins ne lui céder Constantinople que comme possession exploitée en commun.

Au point de vue militaire, il convient, certainement, de procéder à certaines rectifications, mais si, derrière l'expression « convention internationale » il se cache une intention d'annexion, on n'en veut rien savoir.

« La Bataille » écrit : « L'Entente aurait dû, d'abord, s'occuper de connaître les intentions exactes des puissances centrales. Si celles-ci avaient été trop rigides, elle aurait pu poursuivre à bon droit la guerre.

—

Berlin, 15 janvier. — La » Rhein Westf. Ztg » rapporte qu'à St Pétersbourg il s'est fondé une société portant le nom de « Russie-Constantinople » et ayant pour but d'inciter l'opinion contre toute renonciation à l'égard de Constantinople.

—

Berlin, 15 janv. — Le département de la guerre et de la marine des Etats Unis a l'intention d'entreprendre sur une large mesure la construction de dirigeables et d'aéronats de marine. Les expériences acquises au cours de la présente guerre ont donné aux techniciens américains la conviction que dans l'avenir les dirigeables sont appelés à jouer un rôle important au point de vue militaire.

—

Berne, 15 janvier. — La présidence du Comité central des armateurs de France a établi au cours de sa dernière réunion que la destruction de navires marchands par la guerre sous-marine prend une extension de plus en plus grande,

Pendant la semaine écoulée, 90 navires dont 20 français ont été coulés. Par suite des interdictions promulguées par les gouvernements, il est impossible de remplacer ces bâtiments par des achats à l'étranger.

La flotte marchande française ne peut être réorganisée que par des constructions nouvelles.

—

Berne, 15 janvier. — L'aviateur militaire Sauvage dont il a plusieurs fois été question dans les communiqués français, a été descendu récemment au cours d'un combat aérien sur la Somme.

Dans les Balkans

De la Suisse, 14 janvier. — Le « Corriere della Sera » rapporte que l'île de Kythera (sise en avant du promontoire Sud Est du Péloponèse) a été occupée par des troupes de l'Entente et vénizélistes.

Pétrograd, 14 janvier. — D'après un radiogramme de Jassy, le gouvernement roumain fait annoncer que des 600.000 hommes que comptait l'armée roumaine à

son entrée en guerre, 200.000 sont morts ou blessés, tandis que 100.000 ont été faits prisonniers.

—

Berlin, 14 janvier. — On mande officiellement que les gouvernements neutres qui ont des représentants diplomatiques à Bucarest ont été priés de rappeler ceux-ci ; le départ du gouvernement roumain de Bucarest, la prise de la forteresse et l'établissement d'une administration militaire ne laissent pas de place pour l'exercice de fonctions diplomatiques. Les représentants neutres ont quitté le 13 janvier la ville de Bucarest dans un train spécial mis à leur disposition.

—

Paris, 14 janvier. — La commission des affaires étrangères de la Chambre a délégué trois députés à Salonique pour y faire une enquête minutieuse sur la situation militaire et politique.

—

Berlin, 15 janvier. — L'« Achtuhr Abendblatt » informe de Budapesth que dans une nouvelle note que l'Entente adressera à la Grèce elle réclamera principalement du gouvernement athénien des éclaircissements complémentaires et des garanties. La nouvelle note portera comme la première le caractère d'un ultimatum.

—

Londres, 15 janv. — La « Daily Chronicle » informe de Buboca que le contingent de troupes grecques sur les îles n'a pas été diminué mais bien au contraire renforcé. L'organe cité rapporte que des soldats passent continuellement sur le pont près de Chalkis se rendant dans les îles. Ces troupes sont prétendûment des permissionnaires mais le plus remarquable c'est qu'ils ne passent le pont que la nuit et qu'ils transportent des canons.

En outre 3 à 4,000 fusils et une quantité de farine et de munitions ont été expédiés vers les îles. A Chalkis, c'est le général Bairas, appuyé par des officiers royalistes récemment arrivés, qui commande. Ce général a procédé à l'arrestation de nombreux venizélistes et actuellement il relève de leurs fonctions les fonctionnaires vénizélistes et leur ordonne de se présenter à Chalkis.

Jacques Bonhomme

VI

LES POMMES DE TERRE

S'il est une question qui a soulevé des imprécations et fait couler des flots d'encre, c'est bien celle de la pomme de terre.

Je suis persuadé que, dans quelques années, ce n'est pas sans un frémissement de terreur, que l'honorable M. Henin, le « Roi de la Pomme de terre », se rappellera les tracas et les tourments que lui a causé l'époque actuelle.

Dire que ces précieux tubercules font défaut à ce moment de l'année, et que 6 mois au moins nous séparent de la prochaine récolte, alors qu'ils constituent la pièce de résistance de l'alimentation populaire ! ! !

— Comment est il possible, voisin Jacques que nous en soyons réduits à ce point, alors qu'en temps normal on se procurait si aisément ces fameux canadas à bas prix, et que cette année la culture en avait été au moins triplée ? Une simple promenade en pleins champs, et partout on ne voyait que pommes de terre ; les coins les plus incultes, là où depuis des années et des années le « try » était abandonné aux ébats des enfants, partout des pommes de terre.

— Mais aussi qu'ont produit en règle générale ces cultures faites à la légère ?

Tout le monde s'est improvisé planteur — disons le mot colon — de pommes de terre. Dans des terrains vagues, insuffisamment travaillés, non fumés, avec des plants de qualité médiocre, on a fait des plantations et l'on a crû que le règne de la pomme de terre était assuré. Ce qui est assuré, c'est que beaucoup ne s'y laisseront plus prendre, car nombreux sont ceux qui ont récolté moins que la plante mise en terre et en ont été pour leurs peines.

— De sorte que vous préférez négliger la culture pour la population et assurer l'alimentation de vos porcs ?

— Certainement, et c'est pourquoi nous avons planté tardivement dans des terrains mal fumés et mal préparés. Certains ont même remis aux Magasins communaux des pommes de terre en quantité moindre que les plants fournis.

— D'ailleurs, cette année ci, nous ne voulons plus entendre parler de culture associée.

— Et encorer n'ai-je pas tout arraché !

— Que voulez-vous dire ?

— J'ai tenté une expérience et j'ai fait en petit, ce qui paraît-il, a été été fait en grand, dans certaines contrées.

— Quelle expérience ?

— Et bien voilà, j'ai laissé en terre, une route de plants sur deux et je verrai après l'hiver, ce que cela aura produit. Gâtées pour gâtées, je préfère qu'elles gâtent en terre que dans ma cave.

— Mais le surplus de votre consommation n'a-t il pas été réquisitionné par le bourgmestre ?

— Rassurez-vous ; d'ailleurs avec quoi aurai je engraissé mes cochons ? C'est précisément la cause de la seconde venette que j'ai eue et dont je vous ai parlé en commençant ces entretiens. Deux contrôleurs sont venus et malgré que je les assurai être dépourvu de tout approvisionnement en pommes de terre ont voulu tout visiter. Mais ils avaient compté sans leur hôte. J'en avais caché 6,000 kilogs environ dans une citerne située en-dessous de mon étable à veaux désaffectée, et remplie de bois, ramures, etc. Ils n'ont donc pas soupçonné mon truc et j'en ai été quitte pour la peur.

— Ce que j'ai pu constater aussi, c'est que votre culture personnelle a été soignée aux petits oiseaux, tandis que celle de la culture associée, livrée à elle même, n'avait jamais reçu le moindre soin et pourtant les plants qui coûtaient 25 francs les 100 kilos aux Magasins communaux. vous étaient livrés à 15 frs à vous autres cultivateurs ?

— Oui, mais voilà, il avait été entendu que les petites pommes terre nous seraient laissées pour nos cochons.

— Mais enfin, j'ai vu vos deux plantations de pommes de terre : celle de la culture associée et la vôtre personnelle.

Or, j'ai constaté que la récolte associée était pitoyable, vous avez, pour 2 hectares, remis 2500 kilogs; mais, par contre, la vôtre a produit plus de 8.000 kilogs à l'hectare !

— Je le pense bien, l'expérience a été concluant et je suppose que l'envie ne reviendra à personne de la recommencer. Mais bien franchement je ne m'explique pas votre manière d'agir, ni votre façon de comprendre les choses.

— Ah ! nous y sommes ; l'autre jour vous m'avez reproché mon prétendu égoïsme. Je vous ai laissé dire, car je vous attendais. Cet égoïsme règne du haut en bas de l'échelle et je fais en petit ce que certains comités de ravitaillement font en grand.

Tenez, prenons l'exemple de notre commune, où assez bien de pommes de terre ont été plantées Lors de la plantation, le Comité local en réclamait à cor et à cris des milliers et des milliers de kilogs. Il a obtenu suffisamment de plants, pour emblaver une vingtaine d'hectares. On fait procéder à des mesurages qui devaient être effectués par des géomètres jurés.

Certains comités locaux — celui de notre commune entr'autres — font effectuer ce travail par un quelconque individu à qui on a mis dans la main, autre chose qu'une chaîne d'arpenteur et... on trouve la moitié ou le tiers des terrains réellement emblavés.

Et pourquoi cela ? Tout simplement pour que la récolte veritable de ces communes soit masquée et qu'elles puissent encore — nonobstant les quantités récoltées — réclamer leur part aux Magasins communaux !

— Que dites vous de cette mentalité, vous qui me taxez d'égoïsme ?

— Cela est extrêmement intéressant, mais je vous avouerai que je l'ignorais complètement.

— Oh ! vous êtes encore si jeune et en apprendrez encore bien d'autres. Mais c'est ici que cela devient amusant. Ne voilà t-il pas que l'autorité occupante s'avise de faire procéder à un recensement des récoltes de pommes de terre. Diable, il s'agissait de ne pas se fourrer le doigt dans l'œil et du Comité et du mesureur.

Aussi, de courir dare dare chez tous les amis et connaissances pour qu'ils ne fassent pas leurs déclarations. Ici, comme vous le savez, pas un des membres du Comité n'a fait de déclarations et le Comité a fait tout son possible pour que les déclarations de la récolte ne se fassent pas afin de masquer le tripotage effectué lors des mesurages.

— Cependant, il me semble qu'en comparant : 1°) les demandes de plants ; 2°) les mesurages effectués ; 3°) les déclarations faites, lors du recensement prescrit par l'autorité allemande et voir si elles ont été toutes faites bien entendu et comment la commission de la pomme de terre aurait dû voir, qu'elle avait été roulée dans les grands prix ?

— Oh ! vous comprenez, bien que cette situation n'est pas passée inaperçue, mais il est a supposer que l'honorable Monsieur Henin aura été écœuré, et n'aura pas voulu poursuivre l'expérience plus loin.

RURAL.

FÊTES DE BIENFAISANCE

A l'Amical des Normaliens

La fête du 7 janvier, a donné de splendides résultats que nous nous empressons de signaler.

D'abord, la galanterie et une omission nous obligent de rendre hommage aux normaliennes qui ont organisé un vestiaire bien tenu, ont peint et vendu de gentils programmes, le tout rapportant à l'entreprise charitable la rondelette somme de 165 francs. Avec nos excuses, nous présentons à ces gracieuses philanthropes, nos bonnes félicitations.

Au total, normaliennes et normaliens ont ainsi fait parvenir dès samedi dernier 604,50 francs au comité de l'Association des mutilés. Ces chiffres se passent de tout commentaire : proficiat et à quand ? D.

***

Dimanche prochain, à 4 h. (h. c.) — Nous voici arrivés aux derniers jours des fiévreuses organisations pour la réussite de la fête de solidarité qui aura lieu dimanche, à Concordia, au profit des employés nécessiteux secourus par le Fonds spécial de secours, placé sous la présidence d'honneur de M. Jules Henin.

Les pièces sont au point; l'orchestre répète à souhait; la vente de cartes fait présire une jolie et select chambrée.

Chacun veut profiter de l'aubaine. Sait-on en effet, que nos acteurs réunis pour jouer « Le Président » dimanche prochain à Charleroi, sont engagés pour la même exécution le dimanche suivant, le 28, à la Louvière ? Nous ferons donc mentir le dicton : « Nul n'est prophète dans son pays » et assisterons nombreux au spectacle !

CHRONIQUE LOCALE

Au Cinéma de la Montagne. — Une innovation. — Nous savons tous combien nos concitoyens des deux sexes sont férus de cet élégant établissement, surtout qu'ils ont pu se rendre compte des efforts, aussi constants que couronnés de succès, que fait la Direction pour donner, de façon ininterrompue, des chefs d'œuvre inédits autant que supérieurement artistiques.

Voulant que pendant les temps extraordinaires que nous vivons, le plus grand nombre possible d'amateurs d'art cinématographique puissent se délecter des merveilles qui défilent sur l'écran. On y instaure *dès aujourd'hui* un système de *billets à prix réduits*, valables en semaine. On trouvera à notre 4e page un billet qu'il suffira de découper du journal et de présenter aux guichets du *Cinéma de la Montagne* pour avoir accès dans l'établissement aux *réductions* annoncées sur le billet.

Comme il n'est point de petites économies, actuellement surtout, nous ne pouvons que féliciter chaudement la Direction de sa décision.

— Acceptez-vous un verre ?
— Oui, un DEMI ARTOIS, chez Lejuste.

Contraventions. — Différentes contraventions ont été dressées avant hier, à charge de différents cafés qui faisaient de la musique sans autorisation. Deux sont situés dans la rue du Moulin et un dans la rue du Commerce.

Bagarre. — L'agent Dehoux fut requis le 15 courant, à 9 h. 20 du soir, pour une bagarre qui venait d'éclater rue de la Digue, 15.

A l'arrivée de l'agent, un nommé L. Armand batelier, né à Vendôme (Isère) le 27 décembre 1883, demeurant à Marcinelle, rue de Couillet, avait la figure ensanglantée par les coups multiples qu'il avait reçus.

La femme B..., tenancière du café, raconta que L..., accompagné de trois autres bateliers, ont cassé un carreau parce qu'on refusait d'ouvrir la porte.

Une bataille s'ensuivit, mais, finalement, L..., ayant payé les dégâts, la femme B... retira sa plainte.

Tissus, chez **Madeleine, 1, r. Chavannes.**

Sport-Bouloir. — Qui aurait cru que le fait de lancer une boule de 20 kilogs aurait révolutionné le « monde boulant » à un point pareil, plus de 50 demandes par écrit sont parvenues au Comité, demandant des renseignements, et les inscriptions font augurer un succès que l'on aurait jamais espéré, les premières indiquent que l'on verra aux prises des spécimens d'hommes pouvant rivaliser avec les meilleurs athlètes connus.

Inscrits à ce jour : Léon Aerts, Elie Van de Kam, Alfred Hiernaux, Benoit Coppens, Joseph Gustin, Louis Massart, Gérôme Scaliez, Jules Louis, Constant Louis, René Oger, René Monseur, Jules Aerts, Elie Morimont, Emile Bouillet et le plus joyeux des bouleux Florian Bolle.

Ravitaillement — Jeudi 18 janvier et jours suivants, vente aux deux locaux (V. et F.) :

Carottes, le kilo, 0.25.
Oignons, id., 0.80.
Choux navets (les 2 kil. 0.25.
Navets (les 2 kil. 0.25.

Se munir de la carte des Magasins communaux (avenue de Waterloo).

Fortifiant Cusenier.— Xérès vermouth sec. E. VISSOUL, 27, rue d'Assaut, Charleroi.

Perdu avant-hier vers 11 h. 1/4 du matin, par la femme Lambertine Dedemont, rue Crétion, 63, un porte monnaie contenant 2 bons de 1 franc, 1 billet de 2 mark, une pièce de 25 centimes et 5 centimes, à l'entrée de l'école gardienne, près du local de la soupe.

Vol de chaussures. — Un vol de cinq paires de chaussures a été commis samedi dernier, vers 6 heures du soir, rue Cayauderie, au préjudice de C. M..., par trois femmes, qui se sont présentées ensemble dans son magasin.

La préjudiciée avait éteint sa lumière vers 6 heures du soir, pour satisfaire aux nouveaux arrêtés.

Elle avait omis de fermer sa porte à clef.

Etant dans sa cuisine et entendant un certain bruit, Mme C. se rendit aussitôt dans son magasin et dans l'obscurité elle crut remarquer, toutefois sans certitude, quelques personnes qui s'éloignaient.

Faisant aussitôt l'inventaire de ses marchandises, elle constata qu'il lui manquait 5 boîtes de chaussures.

Elle sortit de suite et elle aperçut une femme tournant le coin de la rue du Rossignol. Elle la poursuivit et rejoignit bientôt ; la voleuse portait effectivement deux boîtes de chaussures.

Elle ramena cette femme chez elle, fit prévenir la police qui vint l'appréhender pour la ramener à la permanence.

Interrogée par l'agent de permanence, la voleuse avoua être entrée dans le magasin avec sa sœur et la belle fille de celle-ci, et y avait pris les deux paires de chaussures qu'elle portait, sans pouvoir dire ce que les autres avaient enlevé.

Le lendemain matin, vers 7 h., la sœur de cette femme rapporta chez la préjudiciée, deux paires de chaussures et sa belle fille une.

Ces deux femmes en se sauvant par la rue Carpet, avaient jeté les emballages dans un jardin, mais avaient gardé les souliers.

Ces femmes s'appellent Delaux Philomène, Delaux Marie et Januth Zélia.

Procès-verbal a été dressé.

MALADIES de la Bouche et des Dents
Paul Barré, Chirurgien-Dentiste
18, Rue du Laboratoire, 13, CHARLEROI
Consultations tous les jours (mercredi excepté) de 9 à 12 et de 2 à 5 heures. Le dimanche de 9 à 12 h

LE DRAME DE LA RUE VAUBAN

Confirmation de mandats. — Nouvelle confrontation des coupables. — Dessy met sa menace à exécution. — A son tour il commence à manger le « morceau ».

M. le juge Adam, non satisfait du résultat de la première confrontation, profita hier matin de la présence au Palais des deux jeunes assassins à charge desquels les mandats d'écrou furent confirmés par la Chambre du conseil, pour procéder à un nouvel interrogatoire contradictoire.

Nous avons dit hier que Dessy aurait déclaré que si son complice le « chargeait », à son tour, il l'enfoncerait.

Le garçon boucher ayant eu connaissance, lors de la première confrontation des allégations produites par Scory, a mis sa menace à exécution et, après une nuit de réflexion, a déclaré au magistrat instructeur qu'il se reconnaissait être l'auteur d'un seul coup de « manivelle » porté à l'infortunée victime, Mme Monnoyer.

Les autres coups ayant déterminé la mort de cette dernière, furent donnés par Scory. D'après Dessy, c'est celui ci qui aurait porté les coups de couteau. Et le jeune bandit s'expliqua : « Scory, dit il, ayant frappé, me passa l'arme dégoulinant de sang et me pria de la nettoyer ; ce que je fis, pour ensuite la lui repasser, enveloppée dans un mouchoir de poche. »

Scory, entendu à son tour, confirma sa première déposition et soutint mordicus que les faits exposés par son compagnon étaient faux.

Scory remit soigneusement l'arme dans sa ceinture et la scène du meurtre prit fin. C'est alors que je m'emparai des sommes d'argent et des bijoux renfermés dans le coffre-fort.

C'est bien, d'après lui, Dessy qui a tué Mme Monnoyer ; l'assassinat de cette dernière a été décidé sur les conseils et les instances du garçon boucher et c'est lui qui en a réglé les moindres détails.

L'ouvrier mouleur affirme qu'il n'a été que l'instrument passif des volontés de son comparse.

Dessy et Scory sont à nouveau mis en présence et maintiennent les déclarations telles qu'ils viennent de les faire séparément, se donnant mutuellement les démentis les plus formels, quand ils ne sont pas d'accord sur l'énorme part de responsabilité qu'il échet à celui qui sera convaincu d'avoir porté les coups ayant déterminé la mort.

En réalité on conviendra que ces précoces criminels ne sont pas aussi niais que leur jeune âge pourrait le faire supposer.

Quoiqu'il en soit, Dessy par un nouvel aveu a prouvé que la version qu'il avait donnée précédemment n'était pas la vraie : c'est donc la troisième fois qu'il varie : d'abord il avait imaginé la mise en scène que l'on connaît puis il a soutenu que Scory seul avait frappé; enfin hier, il a bien voulu reconnaître qu'il n'avait donné qu'un seul coup de « manivelle ».

Que nous réserve les interrogatoires ultérieurs que ne manqueront pas de devoir subir les assassins ?

Il est fort probable que Dessy continuera à manger le « morceau », qu'il ne s'arrêtera pas à mi-chemin et qu'il continuera à « libérer » sa jeune conscience de l'odieux forfait qu'il a commis dans la nuit du 9 au 10 courant.

L'instruction a été suspendue à midi pour être reprise à 3 heures de l'après midi.

Au cours de celle-ci, MM. les médecins-légistes et experts seront entendus. Leurs dépositions seront de la plus haute importance, car elles contribueront à établir dans quelle position se trouvait l'assassin quand il porta les coups qui ont déterminé la mort de Mme Monnoyer.

Un nouveau coup de théâtre
Une quatrième version
Est-ce la bonne ?

Dès 3 heures de l'après midi, une cinquantaine de curieux attirés par l'annonce d'une nouvelle confrontation des assassins se trouvaient aux abords des couloirs conduisant au cabinet de M. le juge d'instruction Adam.

MM. Haelewyck et Mathys, médecins-légistes, ainsi que M. Renoirte, pharmacien-expert, ont été entendus par M. le Magistrat instructeur.

Nous ferons part dans notre numéro de demain des intéressantes constatations que ces messieurs ont faites au cours de la mission qui leur avait été confiée.

Ce qu'il importe que nous disions aujourd'hui à nos lecteurs, c'est la façon exacte dont la scène du meurtre peut être et doit être reconstituée ainsi qu'il résulte des nouveaux aveux de Dessy, aveux que celui-ci prétend sincères.

Il est neuf heures du soir : Mme Monnoyer se rend dans sa chambre à coucher et Dessy gagne la sienne.

Mais ce dernier sait qu'il doit ouvrir la porte à son complice et dans ce but il doit descendre. Pour ce faire, il est nécessaire qu'il passe devant la chambre dans laquelle se trouve Mme Monnoyer et pour ne pas éveiller les soupçons de celle-ci, il prétexte devoir satisfaire un besoin naturel.

La porte ouverte, Scory pénètre à l'intérieur de l'habitation ; Mme Monnoyer, entendant du bruit, se demande d'où il peut provenir et désirant s'en rendre compte, elle descend, mais au moment où elle se dispose à faire fonctionner l'interrupteur de l'éclairage électrique, Scory la terrasse.

Dessy se tient non loin de là et s'avance pour étrangler sa patronne. A ce moment, le jeune mouleur qui s'efforce d'empêcher la bouchère d'appeler, crie à son compagnon : « Passez-moi donc un marteau ! ».

Dessy cherche l'arme, mais ne découvre que la spirale de la machine à hacher la viande.

A l'aide de la spirale, les complices frappent chacun à leur tour d'un violent coup, lequel, certes, n'a pas provoqué la mort, mais bien l'étourdissement de la malheureuse femme.

Dessy semble y aller ensuite d'une déclaration plus sincère et affirme que Scory et lui ont à tour de rôle frappé à l'aide du couteau que son compagnon avait aiguisé à l'usine.

Cette dernière version est-elle celle que l'on doit tenir pour vraie ?

Nous sommes tentés de le croire, car cette fois Dessy et Scory semblent être enfin d'accord pour reconnaître qu'il en est ainsi.

L'attitude de Dessy a de nouveau été révoltante de cynisme ; quand Scory répondait aux questions lui posées par M. le juge Adam, le garçon boucher faisait un geste ironique qui dépeint bien l'état d'âme du sinistre et jeune criminel.

RASAM.

CHRONIQUE REGIONALE

Montignies-sur-Sambre. — *Nouvel horaire.* Ainsi que nous l'avions demandé par la voix de « La Région », pour faciliter les correspondances, la direction des tramways vient de fixer les heures des départs aux Jésuites et à la Place de Montignies à l'heure cinq, l'heure vingt, l'heure trente cinq, l'heure cinquante.

Le premier départ a lieu des Jésuites à 7 h. 05, de la place de Montignies à 7 h. 20. A partir de 8 h. 35, il n'y a plus de trams que par demi heure. Les lundis, dimanches et jours fériés à partir de midi, il y a trois services de 10 en 10 minutes à l'heure cinq, quart, etc.

Du sucre est arrivé après la formation du tableau de ravitaillement envoyé à « La Region ». Il faut donc y ajouter comme denrées en vente au Centre et à la Neuville :

200 gr. sucre scié pour 0.21 fr. ; 150 gr. cassonnade pour 0,14 par bouche.

Objets trouvés. — Sont déposés dans le bureau de M. Bellet, commissaire de police, à cote du Centre, un parapluie de dame trouvé vendredi à la distribution de farine et un portefeuille contenant plus de 10 francs, trouvé le 6 janvier, chaussée de Gilly.

Mont sur-Marchienne. — *Retour de villégiature.* — Samedi soir dix de nos petiots revenaient de Hollande où ils avaient passé un mois.

La santé de tous ces enfants était excellente, la dame qui les accompagnait nous a assuré que plusieurs d'entr'eux avaient gagné 3 et 4 kilos en poids.

Une petite fille a dû rester là bas, étant en convalescence de la scarlatine. L'enfant est soignée dans une maison particulière ; on espère qu'elle sera de retour d'ici une quinzaine de jours.

Gilly. — *Probité.* — Dimanche 14 janvier, un nommé Fernand Deschamps, de Ransart Bois, a trouvé un porte-monnaie contenant 30 frs 50 sur le chantier du puits des Vallées à Gilly. Ce porte monnaie a été remis à son propriétaire, M. Joseph Basin, de Gilly.

Nos félicitations à Fernand Deschamps.

Vannerie de luxe pour cadeaux, corbeilles, berceaux, paniers à des prix défiant toute concurrence. 261, r. de Châtelet, Couillet (arrêt du tram) 2416

Le dolmsart. — *Pour les employés nécessiteux.* — M. Georges Michaux, instituteur, se permettra de se rendre à domicile, afin de vendre des cartes de la grande fête de solidarité organisée dimanche prochain, à 4 h., à Concordia, au profit du Fonds spécial de secours aux employés nécessiteux. Nous osons croire que vu le but spécialement intéressant de l'entreprise, le dévoué vendeur recevra partout bon accueil.

Marchienne-Monceau. — *L'accaparement de riz.* — L'instruction de cette affaire continue activement. Le juge qui l'instruit, a fait mander et a entendu deux habitants de Monceau.

L'un de nos plus sympathiques commissaires de police est spécialement chargé de poursuivre l'accapareur Nile ; l'habile policier avait cru le pincer dans la capitale.

Mais il sait maintenant où se trouve l'oiseau qui ne tardera plus longtemps avant d'être pris.

Il ne faudrait pas s'étonner si de nouvelles arrestations étaient ordonnées d'ici un jour ou deux.

Fontaine-l'Evêque. — *Vol.* — On a volé, au préjudice de Mlle Florisse Pirlot, une quantité de linges et de chemises de couleur. La police a ouvert une enquête qui n'a, jusqu'à présent, pas donné de résultats, et on manque d'indices sur l'identité du voleur.

Ces linges étaient posés sur la haie du jardin.

Autre vol. — On a enlevé des poules et des lapins de la basse cour de M. Lefèvre, rue Maraichère ; là non plus on ne connait pas les voleurs. La volaille a dû être cependant enlevée par un chien dressé à cet effet, un des animaux dérobés a été retrouvé dans la haie, étranglé et ce qui porte à croire qu'il s'agit bien de voleurs aidés d'un chien, c'est qu'hier dans la matinée, on a vu un groenendal qui tentait le même coup chez un voisin de M. Lefèvre.

Une bonne prise. — On a saisi à La Louvière un chargement de 1300 kilos de riz. M. le Juge d'instruction a ordonné, à ce sujet, une série de perquisitions qui ont été effectuées par les soins des Commissariats de La Louvière, Haine-St Pierre, Anderlues, Fontaine, etc., mais jusqu'à présent on a rien découvert.

Fournitures Photographiques
Martin, 52, rue de Dampremy

Courcelles. — *Vols.* — — Des voleurs devant faire partie de la fameuse bande qui opère impunément depuis quelque temps se sont introduits dans les clapiers appartenant à Hirsoux Alphonsine, rue Antoine Cartier et Duval Alexis, rue de Marchienne. Chez la première ils ont enlevé 4 lapins et chez le second deux poules et un lapin.

— Un vol d'effets d'habillement a été commis au préjudice de Leroy Joseph, rue de la Glacerie.

Une enquête est ouverte.

Coups. — Une femme d'Anderlues, nommé Ida Frédérici, est poursuivie pour avoir donné des coups à Thiemme Nelly, de Courcelles.

Calomnies. — La nommée G. C... a calomnié le nommé M. A... Elle sera poursuivie de ce chef.

Diffamation. — La police a dressé procès-verbal à charge de P. G., pour diffamation envers Wery P. Jn.

Dans le Centre

La Louvière. — Nombreuses sont les réclamations qui nous parviennent au sujet de la manière dont se font les distributions au magasin de ravitaillement.

Vendredi dernier, à la distribution de riz, des personnes, qui se sont présentées à 8 heures du matin, n'ont pu quitter le local qu'à midi, tant était grande la lenteur que ces messieurs apportaient dans le service.

Il est aussi à remarquer que les employés de ravitaillement, au nombre de 7, quittent tous leur poste à 11 h. 1/2 précises, pour ne le reprendre qu'à 2 h.

Les clients qui, à ce moment, forment la queue devant la porte d'entrée, restent là à attendre pour ne pas perdre leur place.

Il arrive ainsi que bon nombre d'enfants revenant de l'école, ne trouvant pas leur mère au logis, doivent aller réchauffer leurs petits membres grelottants chez des voisins.

Il y a certainement moyen d'éviter cela, soit en instituant un service de relai, qui continuerait la vente pendant que les autres iraient casser la croûte, soit en créant un service double.

La Hestre. — *Accaparement.* — La semaine dernière, M. Cavrot, ff. bourgmestre et M. Devreux, conseiller communal et occupé au ravitaillement, ayant eu vent que des accapareurs travaillaient sans méfiance dans la commune, firent faire des recherches par le garde-champêtre.

Bientôt, ces recherches amenèrent la découverte de 600 kilos de riz, de plusieurs sacs de farine, etc.

M. Cavrot avisa aussitôt le Parquet qui jusqu'à présent n'a pas encore fait de descente.

Espérons que cette affaire sera bientôt tirée au clair et que de nouveaux exploiteurs tomberont sous peu sous les coups de la justice.

Il est à souhaiter que les bourgmestres des autres communes du Centre suivent l'exemple de MM. Cavrot et Devreux qui sont à féliciter, ainsi que le brave garde qui les a fortement aidés dans cette affaire.

Descente de Parquet. — Le Parquet de Charleroi est descendu, rue de Joli mont, au sujet de recel d'huile volée au charbonnage d'Haine St-Pierre (puits Saint-Felix). Une jeune fille, qui travaillait au susdit charbonnage, a été prise en flagrant délit et a fait des aveux. Un autre individu s'est fait pincer ici.

Trafic. — On a saisi à La Hestre de nombreux stocks de chicorée.

Ces chicorées achetées par ci par là au prix de 0.75 et 1 fr. le kilo étaient vendues ici à raison de 3 fr. à 3 fr. le kilo.

Il est bon de remarquer que ce trafic a fait entrer plus de 200.000 kilos de chicorée dans toute la région au Centre.

Fayt. — Une distribution de vêtements a été faite, lundi dernier, aux enfants des écoles communales.

Nos petits sont contents et remercient vivement leurs protecteurs, organisateurs de l'œuvre « Aide au village ».

Mauvaise mère. — Une femme de soldat, habitant la rue au Moulin, bat ses enfants comme plâtre et ne les nettoie jamais. La plupart du temps, elle les laisse seuls au logis, pour aller courir les rues.

Les pauvres petits couverts de crasse, rongé par la vermine, restent ainsi des journées entières à attendre leur mère et l'aînée qui peut avoir 12 ans, fait la cuisine, lave, nettoie, pour n'avoir en retour que des coups.

Il convient également de dire que ces enfants n'ont pas de chemise sous leurs habits et qu'ils doivent coucher bien misérablement.

La commune ne pourrait-elle se charger de ces petits et les placer dans quelque institution où ils n'auraient pas à souffrir, comme ici, de l'abandon le plus complet.

Vol. — Un vol a été commis ces jours derniers chez Omer V., de la rue du Moulin.

Jeudi, vers 5 heures du soir, une jeune fille également domiciliée à Fayt, se présenta et demanda des boules. Aussitôt servie, elle sortit et ne ferma pas la porte complètement.

Regardant par la serrure, elle remarqua dans le magasin aussitôt que Mme V. l'eut quitté et ouvrant un tiroir s'empara d'une somme de 85 francs.

Heureusement qu'un jeune homme passant par là et voyant l'allure louche de la voleuse entra dans le magasin avant qu'elle n'en sortit.

Il appela à l'aide et lui fit restituer l'argent.

Nous nous permettrons en passant de féliciter ce jeune homme, qui résista aux injonctions de la voleuse, qui voulait lui fermer la bouche en partageant avec lui.

Chapelle-lez-Herlaimont. — Le Parquet de Charleroi, instruit de nombreuses affaires de vols commis par une nommée Flore Vandenberg et la fait rechercher activement.

Elle se cachait sous le nom de Dupont Marie, allait demeurer en logement et commettait ses vols au préjudice de ses voisins.

Anderlues. — Ci-dessous la lettre que les instituteurs d'Anderlues ont adressée au Conseil communal ; lettre qu'on nous prie d'insérer :

« Il nous revient que dans votre séance plénière du 16 décembre 1916, votre mépris à notre endroit n'a pas connu de bornes. Chacun de vous y est allé de son coup de griffe ou de son coup de dent.

« Le personnel enseignant est à l'image du Conseil communal qui le dirige » a dit un jour à la Chambre des Représentants, le chef de l'opposition socialiste, aujourd'hui ministre d'Etat.

Vous nous avez découragés, Messieurs, en 1914, en suspendant les effets du barème et en nous payant à raison de 85 francs par mois.

Vous nous avez découragés en 1915, en nous servant mensuellement 100 mark, alors que les denrées haussaient de prix de façon exorbitante. Ignorez vous que cent francs dûs en 1915 et servis en 1916 ont une puissance d'achat moitié moindre ?

Vous nous avez découragés et affaiblis en nous prenant un collègue dévoué et respecté, signalé comme un instituteur de mérite.

Le 16 décembre 1916 a connu votre séance flagellante et le 30, nous avons quitté nos classes les mains vides, alors que vous nous devez des milliers de francs. Vous nous avez infligé une punition collective en supprimant nos vacances de Noël. Vous nous avez rendu un immense service. « On prend trop de congés ! »

Les médecins eux-mêmes ne sont-ils pas parfois malades ?

Il en est parmi les signataires de cette lettre dont vous avez abîmé la santé en les faisant tenir classe dans le fameux buffet du Salon communal : une immonde baraque, dont il a fallu faire la description à la Chambre des députés pour en obtenir la désaffectation.

Retenez-nous un cinquième de notre traitement en cas de maladie ; astreignez nous à la compensation en cas de congé pour convenance personnelle ; rétablissez les concours selon une saine compréhension de ce que sont l'émulation, la discipline mentale, les manières de penser et d'agir chez l'enfant ; nommez un directeur des écoles, chargé de visiter toutes les classes au moins trois fois par semaine ; instituez des réunions dans lesquelles puissent se discuter et se résoudre les questions d'enseignement, programmes, examens, concours, emploi de manuels, etc.

Payez nous régulièrement et intégralement.

Dorénavant, nous nous présenterons fin de chaque mois, pour toucher notre douzième de traitement légal. Dussions-nous manger de la paille, nous ne signerons plus de mandats irréguliers.

Messieurs, nous donnerons à nos revendications, la plus grande publicité ; nous en poursuivrons la réalisation avec la dernière énergie, unis dans la plus étroite solidarité.

Forchies. — *Vol de moutons.* — Pendant le cours d'une nuit de la semaine dernière, des voleurs ont dérobé deux moutons au préjudice de Joseph Dalmagne, rue de Piéton.

Les bêtes volées ont une valeur de 300 francs.

La police de Forchies suit une piste sérieuse.

Vol de courroies. — D'audacieux voleurs ont enlevé au préjudice de M. Désiré Badot, constructeur de volets mécaniques, rue Grande, 2 courroies en balata de 10m50x120 et 3 de 5, 6.50 et 7 sur 60 m/m de larg. Les malfaiteurs ont de plus emporté la plus grande partie du cuir du soufflet de la forge.

Le montant du vol peut être évalué à 800 fr.

Bracquegnies. — *Mortel accident de mine.* — Un terrible accident mortel vient de se produire au puits St Julien de la Société charbonnière de Strépy-Bracquegnies, où un abatteur à la veine, du nom d'Edouard Sapin, a été recouvert sous un énorme éboulement, dans les travaux souterrains de la mine.

Malgré les secours de ses compagnons de travail, on n'a plus retrouvé qu'un cadavre affreusement mutilé.

La victime était mariée et père de quatre enfants.

Selon l'usage, le puits a chômé lundi à l'occasion des funérailles du malheureux.

Houdeng. — *Mort subite* — Un ouvrier faïencier, âgé de 52 ans, se promenait avec un compagnon dans les bois d'Houdeng lorsque tout-à coup il se sentit malade et ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Le malheureux était atteint d'une affection cardiaque.

Chronique des Tribunaux

Tribunal correctionnel de Charleroi

AUDIENCE DU 13 JANVIER

Falsification — Demees Denise, de Gilly, a vendu du beurre falsifié par addition d'eau. Par défaut, elle est condamnée à une amende de 100 francs.

Audience du 16 janvier

Vol. — Le 12 juin dernier, Mme Félicien Warrant, négociante à Anderlues, surprit la nommée Désirée Stoquart, de Fontaine-l'Evêque, au moment où celle-ci sortait de son magasin dissimulant sous son châle un coupon d'étoffe d'une valeur de 25 francs.

Comme cette femme se rendait souvent au même magasin, le négociant fit un inventaire qui lui permit de constater que de nombreux autres vols avaient été commis.

Beaucoup de ces marchandises volées ont été offertes en vente par le jeune fils de Désirée Stoquart. Une autre femme, Gosse Sylvie, d'Anderlues, a aussi tenté d'écouler certains coupons d'étoffe volés, mais elle a fait savoir qu'elle était de bonne foi, car la première prévenue lui avait dit qu'elle devait vendre cette marchandise pour donner du pain à ses petits enfants.

Le tribunal acquitte Sylvie Gosse, mais condamne Désirée Staquart à 4 mois de prison et 104 francs d'amende.

En réponse à l'articulet paru le 13 janvier dans la « Région », Mme Raymackers Joséphine, épouse Raymond Duchêne, habitant actuellement rue de la Cure, à Tirlemont, informe le public qu'elle n'a jamais fait de dettes et n'est pas encore disposée à en faire.

6675

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de :

M. ARTHUR BOULOUFFE, ancien colombophile très connu, né à Charleroi le 25 août 18.3, y décédé le 15 janvier 1917, après une longue maladie.

L'enterrement aura lieu jeudi 18 courant, à 9 heures (h. c.), à l'église de Charleroi (Broucheterre).

Réunion à la mortuaire, 21, rue de l'Arbre-Vert, à 8 h. 3/4.

* * *

On nous prie d'annoncer la mort de :

Mme SABEAU, née GHISLAINE REGNIER, décédée à Charleroi, le 15 janvier 1917, à l'âge de 64 ans. Les funérailles auront lieu le jeudi 18 courant, à 9 heures du matin.

Réunion à la mortuaire, rue Léon Bernus, 40, à 8 heures 3/4. 6720

* * *

On nous prie d'annoncer la mort de :

Madame Veuve EMILE WATTELAR, née STEPHANIE MOREAU, décédée à Gilly, le 14 janvier 1917, dans sa 72e année.

Le service funèbre, suivi de l'inhumation, aura lieu le jeudi 18 courant, à 12 h. (h. c.) en l'église St-Sulpice, à Jumet (Chef-Lieu).

Réunion à Jumet-Malavée, rue Max Wattelar, 17, à 11 h. 1/2 (h. c.).

* * *

On nous prie d'annoncer la mort de :

Mlle FRANÇOISE CROCHET, décédée hier matin à Marcinelle, à l'âge de 48 ans. L'enterrement aura lieu vendredi matin, à 9 h., dans l'intimité.

Réunion en la mortuaire, 70, rue Destrée, à 8 h. 3/4.

Le présent avis tient lieu de faire-part. (6740

* * *

On nous prie d'annoncer la mort de :

M. CHARLES EVERAERT, industriel à Pont-à-Celles, né à Bruges le 2 juin 1839, et décédé à Bruxelles le 13 janvier 1917.

Les funérailles ont eu lieu à Marcinelle dans la plus stricte intimité.

Avenue de Laeken, 36, Jette-Saint-Pierre.

SPORTS

Jeu de boulotr

COUILLET. — La partie Hayez renforcée, de Couillet, lance un défi à la partie Dewez, de Couillet, considérée comme la plus forte de la localité, pour se mesurer, dimanche 21 janvier, sur le magnifique jeu couvert de M. Alphonse Vandenberghe, Couillet (Queue). Enjeu à convenir.

MONTIGNIES-TRIEUX, Salon Léopold Sellier. — Boul'Club du Mardi, sous la présidence d'honneur de M. Alfred Beauvois. — Résultats du concours du 9 janvier : 1er prix : Piérard Raymond, Gillain Bernard, Quetier René ; 2e prix : Watté Fernand, Piette Léopold Gillain Alfred ; 3e prix : Beaufayt Fernand, Gilson Joseph, Lhooste Aimé ; 4e prix : Vissoul Gilbert, Watton Arthur, Jacob Hector.

Foot-Ball

Nous recevrons la lettre suivante que nous insérons, mais en clôturant d'avance toute polémique à ce sujet :

En réponse à l'article paru le mercredi 10 courant, dans votre journal, sous la rubrique « Sports » relatant le match joué à Erquelinnes le 7 courant, entre T. S. et le C. S. E. nous nous permettons de vous faire remarquer ce qui suit :

D'abord les Thudiniens ne se présentent qu'à dix, ce que sait votre correspondant erquelinnois. Malgré cette infériorité numérique, les Thudiniens ont attaqué au moins aussi souvent que les Erquelinnois, surtout au second time. C'est peut-être là la cause de l'arrêt de la partie par l'arbitre qui, soit dit en passant, fut très partial, un quart d'heure avant la fin.

Les Erquelinnois marquent un goal au 1er time et le 2e est un penalty, résultant de la chute d'un Thudinien dans le penalty area et touchant le ballon avec les mains. La « fameuse victoire » des Erquelinnois se ramène donc à réussir 1 but contre une équipe incomplète.

Nous profitons de l'occasion, pour parler un peu du prétendu succès obtenu, le 24 décembre à Thuin.

Erquelinnes donne comme résultat 3 à 1. En réalité ce fut drawn : 2 à 2. Un des goals que les Erquelinnois s'adjugent fut mis avec les mains et 2 buts réussis par Thuin-Sports ont été annulés par l'arbitre, qui se laissa influencer par les protestations trop brusques des visiteurs.

Jeu de cartes

CHARLEROI. — Dimanche 4 février, à 1 h. précise, grand concours de jeu de cartes au couyon-passant tête à tête, organisé chez M. Joseph Braux, coiffeur, rue de Marchienne (face à la bijouterie Bertrand).

Les inscriptions marchent passablement bien et font prévoir un grand nombre d'amateurs de ce jeu si populaire de couyon. Certains joueurs font de l'entraînement acharné, surtout Hector... et le fameux joueur Arthur, le fidèle de la maison. M. Jules Dewez, fils, se charge de la mission si délicate d'expert et secrétaire de la maison. De très beaux prix seront décernés aux vainqueurs. Il est probable qu'un grand concours de jeu de piquet aura lieu fin février.

Cours oraux et par correspondance
Institut Philotechnique
Electricité, mécanique, construction, comptabilité, publicité, langues, ex. d'instituteur, d'université.
Rcr. 8, rue Eugène Verheggen, Bruxelles. 2255

PRETS
HYPOTHECAIRES
sur maisons, terrains, successions
Taux modérés - Conditions usuelles
CAM. J. BOURGUIGNON, Charleroi
19, rue de Becquerelle (de 9 à 12 h.) 838

ATTENTION !! Disponible

250 Caisses SAVON de ménage, en briques **Grande Réclame**

50.000 Kg. SAVON MOU Extra mousseux, sans acide et consistant. **1 fr. 65 le kg.**

Tous nos savons sont vendus avec autorisation de la "Centrale des Huiles"

Comptoir Central d'Alimentation 3, Rue de Montigny, 3 -- CHARLEROI

Bureaux ouverts de 9 à 12 et de 2 à 4 h.

Nous achetons tous produits alimentaires, chimiques et industriels 6664

Nous prions nos lecteurs qui répondent aux annonces de bien vouloir en rappeler le numéro.

Offres et Demandes d'Emploi

Jeune fille connais. comptabilité, sach. coudre et pouv. don. leçons de piano, cherche place de préfér. d'un bureau. S'adres. bureau du journal. 6546

On dem. bonne serv. con. cuisine. S'adr. 23, Av. des Viaducs.

Jeune fille cherche place dans bonne mais. cathol. S'ad. r. du Parc, 25, Courcelles. 6715

On dem. un deuxième garçon-boulang. ou apprenti, logé, nourri. 21, rue du Basson, Marcinelle. 6719

On dem. femmes pour le magasin, Brasserie de l'Espérance, rue Habart, Marcinelle. (6710

On dem. femme à la journée munie de bons certificats. S'adr. 26, rue Habart, Marcinelle. (6711

Chef magas. 10 ans même place, au courant usines, charbon. etc. meil. référ. cherche place anal. ou autre. Ecr. B. C. bur. journ. 6713

On demande garçon charcut. 125, r. de Marcinelle, E/V. 6725

On demande Hôtel de l'Espérance, 2, rue de la Station, Charleroi, une servante. Se présenter dans la matinée. 6732

On demande pour maison fermée servante sérieuse, munie de bonnes références. S'adresser bureau de la Région. 6734

On demande entrepreneurs ou ouvriers pr effectuer l'abattage de peupliers entre Thuin-Charleroi et Charleroi-Farciennes. S'adr. rue de la Science, 3 Charleroi. 6726

On demande serv. Em. Panier, chaussée de Charleroi, 148, Montigny-s-Sambre. 6737

Ventes et Locations

Plusieurs chambres garn. à louer. Electricité, gaz. Prendre adr. bur. de La Région.

A remettre beau café, belle situation. Petite reprise. Boulevard du Nord, 35. 6677

A vendre on à louer bon piano automatique. S'ad. boul. du Nord, 35. 6736

A louer pour le 1er avril, belle et spacieuse maison avec tout le confort moderne, en face du Square aven. de Waterloo, 5. S'adress. Grand-rue, 71. 6679

Belle maison à louer de suite avec grand jardin, 61, rue du Village, Couillet. S'adress. Jules Bouffioulx, rue du Commerce, 9, Charleroi. 6741

A louer très jolie chambre garnie, pr M. seul, ingénieur ou analogue, maison fermée. Ad. bur. journ. 6724

On cherche appart. non garni 4 ou 5 pièces, Ville-Basse-Bor. A D.L. bur. journ Urgent. 6735

Annonces diverses

A vendre solide camion bâché à 2 chevaux, force 2500 à 3000 kilos. S'adresser au bureau du journal. 6582

J'achète les quantités de parafine et cerisine avec freigabe, cires, déchets de cierges et bougies et cordes cirées.

A vendre bougies jaunes d'environ 50 au kilo et bougies couleur d'environ 125 au kilo en boîtes de 25 bougies.

A. Ponceliet, Fontaine-l'Evêque. 6473

Cristeaux de Soude 31 frs les 100 kilos.

Poudre **Elisabette**, disponible avec fr gable. Georges Quinet, 558, rue de la Chaussée, Haine-St-Pierre. 6704

PRÊTS aux taux modérés aux **SINISTRÉS** sous reconnaissance. E. C. 13, rue Bosquetville, à Charleroi. 3698

BAINS Chez Antonio, 49, rue du Cavalier, Charleroi.

Perdu un chien berger écossais, robe roux avec col blanc, répondant au nom de Rip. Bonne récompense à la personne qui le ramènera rue Surlet, n° 12, à Jumet-Brûlotte (près de la gare). 6696

DISPONIBLE Poudre **Elisabette** 23 fr. rendu franco par 25 cais. **Cristeaux** soude, 30 fr. les 100 kgs. 47, rue de Marchienne, Jumet-Gohissart. 6703

Porcs de 30 à 80 kil. à vendre, 54, chaussée de Fleurus, Gilly. 6731

Vaches, camion, roadster et voiture à vendre, harnais, 182, rue de Gozée, Montigny-le-Tilleul. 6707

Semelles en bois, modèle nouveau, gros et 1/2 gros, rue des Grogères, 58, à Marcinelle-Villette. 6709

Pour vos requêtes françaises ou allemandes, etc., s'adresser 29, rue Neuve, Charleroi. 6705

50.000 vis à glace aux Forges de Vulcain, 26, place du Sud, Charleroi. 6054

Cinéma de la Montagne
24, rue de la Montagne, Charleroi

Billet à Réduction
donnant droit aux réductions suivantes :

Prix des places :		Prix réduits :	
Réservées	1.00	Réservées	0.75
Premières	0 75	Premières	0.50
Troisièmes	0 50	Troisièmes	0.25

BON pour une ou deux entrées

Valable tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés
Cette carte ne peut être vendue. - La Direction se réserve tous droits

Allumettes 500 CAISSES paraffinées et soufrées à vendre, prix avantageux — — — 6418
Cristaux de soude — Poudre de savon
Boulevard Jamar, 51 Bruxelles

Impuissance
Pilules Régénératrices
du sens génital, effet certain et inoffensif. Prix : 5 fr. Envoi discret contre mandat. 6329
Pharmacie Monetaire, 65, rue Antoine-Dansaert, (Rayon 201), Bruxelles-Bourse.

Savons de toilette | *Grand choix de savons fins en magasin* Oscar Préaux, 14, r. Desandrouins Charler. GROS (Ville-Basse) DEMI-GROS

Avis aux Horticulteurs
DEVIS-LALIEU
10, Rue de Marcinelle CHARLEROI
Grand assortiment de sacs à graines

Prêts sur terrains, maisons bâties ou à bâtir, créances hypothécaires, et co à partir de mille francs. **Taux maximum d'intérêt 4 p. c.** Facilité de remboursement à toute époque sans indemnité de remploi. **Assurance** sur la **vie gratuite** pour le **montant du prêt, risque de guerre compris.** Pour les sinistrés, prêt de la **totalité** de la somme nécessaire pour **reconstruire.** Pour les sinistrés ne désirant pas reconstruire en ce moment, prêt de la **valeur totale du terrain.** Renseignements gratuits. 528
SOCIÉTÉ BELGE DE TOUT PREMIER ORDRE
LEJEUNE, 88, boulevard Audent, Charleroi
Bureaux ouverts tous les jours de 8 à 12 1/2 h.

Sulfate de magnésie (Bitterzout)
Sulfate de soude (crist. Glauber)
DISPONIBLES
J.-D. DAMMAN SENIOR 5084
84, quai de Mariemont, Bruxelles-Molenbeek

Suis acheteur fortes parties allumettes soufrées et par fin. (6417
Faire offres D F C Publicité Decerf, Bruxelles

FOURRURES
A solder : Magnifique
Collection de voyageur
Tours de cou : Alaska, Renard, Fume, Croisé, Blanc, Naturel.
Etoles : Skungs, Alaska, Pointillé, Japon, Opossum Skungs, Colynski, Hermine.
Manchons de tous genres.
Manteaux : Astrakan, Taupe, Loutre, Lapin.
Pelisses pour hommes. 5069
41, Rue du Roton, à Charleroi

Pilules de Vichy
Purgatives, laxatives -:- antibilieuses -:-
guérissent affections du foie et de l'estomac, font disparaître la constipation. Prix fr. 1.25. En vente dans toutes les pharmacies 6644
Dépôt : 48, rue de Luxembourg, Brux

Fournitures pour la
PHOTO
pour Peintres et Artistes
A LA BOULE ROUGE 66
G. PONS, 14, rue de l'Industrie
DEMANDEZ PRIX COURANT

Docteur -- POLET
Spécialiste des maladies de l'estomac
Aigreurs, tiraillements, crampes, renvois, brûlures, Oppressions, palpitations, digestions difficiles, Maux de tête, constipation, idées noires, neurasthénie. Maladies internes Maladies de la peau
Rayons X - Analyses - Electricité médicale
CHARLEROI, 3, rue de Montignies.
Reçoit : tous les jours (sauf le samedi) de 9 à 11 h. et de 2 à 4 h. Dimanches de 9 à 11 h. 1512

Produits ARNOLD
(Marque Déposée)
Crêmes noire et **jaune** pour chaussures. **Encaustique** pour meubles et parquets, etc. **Pâte** pour fourneaux. **Mine de plomb** en paquets. **Bleu comprimé** pour la lessive.
Dépositaire :
M. LÉON JEAN, à Couillet, rue de Villers
Agent général : 4638
M. Alex. JEAN-ROSART, à Wanfercée-Baulet

On dem. agents offrant des gar. sér. d'honorabilité et de capacité à la CAISSE PATRONALE, Cie d'ass. accid., vie, incendie et cass. hypoth. 87, rue de la Régence, Bruxelles. 3781

C. PESTIAUX, Editeur, Charleroi.

FEUILLETON DE LA « RÉGION » N° 23

Le Loup Blanc

PAR

Paul Féval

M. Béchameil tenait ce droit à titre plus explicite encore. Il avait affermé en effet, moyennant une somme considérable payée annuellement à la couronne, la vérification des titres, actes et diplômes, et en vertu de ce contrat, il profitait seul des amendes prononcées sur son instance par le parlement breton, contre tout vilain qui prenait état de gentilhomme.

En conséquence, il avait intérêt à trouver des usurpateurs en quantité. Aussi ne se faisait-il point faute de bouleverser les chartriers des familles et se montrait-il si âpre à la curée que les seigneurs ralliés au roi eux-mêmes avaient sa personne en fort mauvaise odeur. Mais on le craignait plus encore qu'on ne le détestait.

Par le fait, en une province comme la Bretagne, pays de bonne foi et d'usage, où beaucoup de gentilshommes, forts de leur possession d'état immémoriale, n'avaient ni titres ni parchemins, le pouvoir de M. Béchameil avait une portée terrible. Pauvre d'esprit, avide et étroit de cœur, rompu aux façons mondaines, n'ayant d'autre bienveillance que cette courtoisie tout extérieure qui vaut à ses adeptes le nom sans signification d'excellent homme, l'intendant de l'impôt était juste assez sot pour faire un impitoyable tyran.

Une seule chose pouvait le fléchir : l'argent.

Quiconque lui donnait de la main à la main le montant de l'amende et quelques milliers de livres en sus par forme d'épingles était sûr de n'être point inquiété, quelle que fût d'ailleurs la témérité de ses prétentions : pour dix mille écus, il eût laissé le titre de duc au rejeton d'un laquais.

Mais quand on n'avait point d'argent, par contre, il fallait, pour sortir de ses griffes, un droit bien irrécusable, et les Mémoires du temps ont relaté plusieurs exemples de gens de qualité réduits par lui à l'état de roture.

On doit penser que M. de Vaunoy, lequel n'avait point par devers lui des papiers de famille fort en règle, avait tremblé d'abord devant un pareil homme.

Les méchantes langues prétendaient qu'il avait commencé par financer de bonne grâce, ce qui était toujours un excellent moyen. Mais, dans la position de Vaunoy, cela ne suffisait pas. Substitué par une vente aux droits des Tremi, dont il portait le nom et dont il avait pris jusqu'aux armes pour en écarteler son douteux écusson, il avait trop à craindre pour ne pas chercher tous les moyens de se concilier son juge.

Un retrait de nob esse lui eût fait perdre à la fois ses titres, auxquels il tenait beaucoup, et ses biens auxquels il tenait davantage, car c'était son état de gentilhomme et sa parenté qui lui avaient donné qualité pour acheter le domaine de Tremi.

Heureusement pour lui, Béchameil fit les trois quarts du chemin. Ce gros homme se jeta pour ainsi dire dans ses bras, en ne faisant point mystère du grand désir qu'il avait d'obtenir la main d'Alix.

C'était un coup de fortune, et Vaunoy en sut profiter. Béchameil et lui se lièrent, et, bien que l'intendant royal fût de fait le plus fort, il se laissa vite dominer par l'adresse supérieure de son nouvel ami.

Il va sans dire que Béchameil reçut promesse formelle d'être l'époux d'Alix, ce qui n'empêcha point Vaunoy de favoriser sous main la très innocente intimité qui s'était établie à Rennes entre la jeune fille et Didier. Vaunoy avait sans doute ses raisons pour cela.

Pendant le séjour de Didier à Rennes, Béchameil n'avait point été sans s'apercevoir des soins que le jeune protégé du comte de Toulouse rendait à Alix. Ceci nous explique la grimace du gros et galant financier à la vue de son jeune rival. Quant à Mlle Olive, si elle avait agité son éventail, c'est qu'il avait coûté cher et qu'elle en voulait montrer les peintures.

Le repas est toujours l'acte le plus important de l'hospitalité bretonne. Au bout de quelques instants, maître Alain, le majordome, décoré de sa chaîne d'argent officielle et les yeux rouges encore de son somme pathique, ouvrit les deux battants de la porte pour annoncer le souper.

— Demain nous parlerons d'affaires, dit gaiement M. de Vaunoy. Maintenant, à table !

— A table ! répéta Béchameil à qui ce mot rendit une partie de sa sérénité.

Alix se leva, et, d'instinct, offrit sa main à Didier. Ce fut M. Béchameil qui la prit. Le capitaine à dessein ou faute de mieux, se contenta des doigts osseux de Mlle Olive.

Nous ne raconterons point le souper, pressé que nous sommes d'arriver à des événements de plus haut intérêt.

Nous dirons seulement que M. de Vaunoy, tout en portant à divers reprises la santé de son jeune ami, le capitaine Didier, échangea plus d'un regard équivoque avec attirer Alain, auquel même, vers la fin du repas, il donna un ordre à voix basse.

Maître Alain transmit cet ordre à un valet de mine peu avenante que Vaunoy avait débauché l'année précédente à Mgr le gouverneur de la province, et qui avait nom Lapierre. Nous avons déjà fait mention de lui.

Pendant cela, Béchameil faisait sa cour accoutumée. Alix ne l'écoutait point et tournait de temps en temps son regard triste et surpris vers le capitaine qui causait fort assidûment avec Mlle Olive. Celle-ci se trouvait fort bien entendu. Elle avait la même opinion de tous ceux qui voulaient bien l'écouter ou faire semblant.

Après le repas, Hervé de Vaunoy conduisit lui-même le capitaine jusqu'à la porte de sa chambre à coucher et lui souhaita la bonne nuit. Jude était debout encore. Il arpentait la chambre à pas lents, plongé dans de profondes méditations.

— Eh bien ! lui dit son maître, es-tu content de moi ? T'ai-je épargné les regards indiscrets ?

— Monsieur, je vous remercie, répondit Jude.

— As-tu appris quelque chose ?

— Rien sur l'enfant et c'est d'un triste augure ! Mais je sais que dame Guyon Rehou, qui fût la nourrice du petit monsieur, est maintenant femme de charge au château.

— Elle le donnera des nouvelles.

— Je sais aussi que j'aurai de la peine à me cacher longtemps, car j'ai vu la figure d'un ennemi : Alain, l'ancien maître d'hôtel de Tremi.

— Je l'en offre autant, mon garçon ; j'ai aperçu le visage d'un drôle qui fut le valet de M. de Toulouse, gouverneur de Bretagne, mon noble protecteur, et que je soupçonne fort de n'avoir point été étranger à certaine alerte nocturne qui me valut l'an dernier un coup d'épée. Mais nous débrouillerons tout cela. En attendant, dormons !

— Dormez, répondit Jude.

Le capitaine se jeta sur son lit. Jude continua de veiller.

XVI

LE CONSEIL PRIVÉ DE M. DE VAUNOY

Tout reposait au château, ou du moins c'était l'heure propice.

Le capitaine Didier dormait, rêvant peut-être de l'humble fille de la forêt qui avait ranimé en lui les souvenirs de l'adolescence, le premier, le plus pur battement de son cœur. Nous ne saurions dire pourtant qu'il eût revu sans émotion aucune cette belle Alix de Vaunoy qui avait autrefois accepté sa recherche, mais notre Didier était un loyal enfant et il n'avait qu'une foi.

Béchameil dégustait en songe un blanc manger, Mademoiselle Olive bâtissait un superbe château en Espagne où elle se voyait la dame d'un gentilhomme de Sa Majesté le roi Louis XV, à qui la fée protectrice des vieilles demoiselles avait unie en légitime mariage.

Parmi ceux qui veillaient, nous citerons Jude d'abord ; le bon écuyer arpentait sa chambre et demandait à son honnête cervelle un moyen de retrouver le fils de Tremi.

Alix, de son côté, cherchait en vain le sommeil et combattait la fièvre, car elle avait souffert ce soir. Elle ne voulait point interroger son cœur et son cœur parlait en dépit d'elle : elle se souvenait. Elle avait cru autrefois qu'on la payait de retour. Jusqu'alors elle n'avait vu d'autre obstacle entre elle et le bonheur que son devoir ou la volonté de son père. Maintenant, c'était un abîme qui s'ouvrait devant elle : Didier l'avait oubliée.

(A suivre.)